Les observations sur la gonorrhée, par M. Dupont chirurgien major et inspecteur de l'hopital des blessés des armées navales, au fort royal de la martinique et chirurgien major du régiment colonel général de l'infanterie françoise et Etrangere; ces observations, dis-je, présentent deux objets qui ont fixé mon attention.

Le prémier ne fait point l'Eloge de la maniére ~~appréc~~ dont l'auteur appracie les symptômes de la maladie: il considére l'Ecoulement des gonorrhées qu'il a traité, sous deux points de vue bien singuliers: d'abord, il Evalue, dans ~~ses observations~~ la plus part de ses observations, à sept ou huit onces par jour la quantité de matiére qui coule dans le commencement de la gonorrhée; quantité, qui diminue insensiblement jusqu'à zero, qui est la fin de la maladie.

En second lieu, voici comme l'auteur s'explique sur la nature de l'Ecoulement de la gonorrhée dans sa cinquiéme observation, il dit qu'il y avoit huit jours que le malade avoit ressenti les premieres atteintes de cette gonorrhée, lorsqu'il entra à l'infirmerie; que l'Ecoulement Etoit encore absolument séminal quoique les douleurs fussent vives; que le pus ne commença à paroitre que quatre jours aprés; qu'il ne fut jamais bien abondant; qu'il cessa huit jours aprés; ~~que~~ et que l'humeur gonorroique n'en coula pas moins encore pendant huit jours; ce qui prouve ajoute l'auteur, que l'Ecoulement de cette humeur peut succeder à celui du pus lorsque ~~la~~ l'ulcération ~~ne~~ n'a pas été forte; de même que celui du pus succéde ~~[illegible]~~ quelque fois, à ~~[illegible]~~ celui de l'humeur gonorroïque quand l'ulcération a été profonde; que

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

ARC 35 n° 29 (4)

dans le premier cas, l'auteur ne doute point qu'un malade ne communique la maladie vénérienne à une personne saine, quoiqu'il paroisse ne pas l'avoir lui même; que dans le second, où l'écoulement est entièrement purulent, il est possible qu'il ne la communique pas; ce qui peut expliquer comment certains auteurs, entre autres M. hunter, prétendent qu'un mari peut voir sa femme sur la fin d'une gonorrhée sans la lui communique; mais, ajoute M. Dupont, voir des femmes en pareil cas, c'est s'exposer soi même à avoir un écoulement purulent pendant toute la vie.

Mais passons à l'auteur cette théorie absurde, pour lui rendre justice sur la manière dont il traite la gonorrhée: voici comme il s'explique, dans sa derniere observation, sur les gradations qui l'ont conduit à la méthode la plus sure qu'on puisse employer dans cette malade lorsqu'elle est recente.

il dit que d'abord il suivoit à peu près l'ancienne méthode en employant la thérébentine et le beaume de copahu, qu'il considère à present comme plus contraires qu'utiles; que l'année derniere il a beaucoup varié ce traitement; qu'il a employé la decoction de consoude simple, et quelque fois acidulée, les purgatifs et les astringents; mais que les succès etoient toujours en raison inverse de la quantité des remèdes qu'il employoit; que les récidives de l'écoulement avoient souvent lieu et étoient opiniâtres; que les ~~[illegible]~~ injections irritantes n'étoient pas moins nuisibles que les remèdes internes: enfin qu'il est parvenu à n'employer, pour tout remede, que le repos, un regime plus ou moins sévère, ~~[illegible]~~

et les demi bains suivant les circonstances; une tisanne simple faite avec le chiendent, et des pilules faites avec la farine de graine de lin et un peu de charbon pilé pour la masquer: avec cette manulette ajoute l'auteur, dont les malades admirent les vertus les gonorrhées ne durent pas le mois, et si des courses indiscrètes renouvellent un peu l'écoulement sur la fin, deux jours de repos le font cesser.

j'ai dit, dans plusieurs de mes ouvrages, que lorsque le virus vénérien se fixe dans le canal de l'urètre, et qu'il en résulte une gonorrhée, il ne produit pas nécessairement la vérole, à moins qu'il ne reflue, ou qu'il ne soit répercuté intérieurement par quelque cause que ce soit; c'est d'après cette observation, que je tiens de la pratique de notre célèbre Petit, et qui a été constamment confirmée par mon expérience, que j'ai toujours exclu, du traitement de cette maladie, lorsqu'elle est récente tout remède capable d'exciter la moindre irritation et surtout toute préparation mercurielle: je ne prescris, que le régime le plus doux, les bains domestiques dans le commencement; et une tisanne simple faite avec le chiendent, la reglisse et la racine de fraisier; et si je pouvois assujetir mes malades à observer un parfait repos, comme ceux de M. Dupont l'observent dans son hopital, je suis persuadé que les gonorrhées que je traite ne dureroient jamais plus de vingt à trente jours.

5 avril 1790 Fabre

Académie Nationale de Médecine Bibliothèque